

GE_GERICHTE A/2217/2004 vom 23. Dezember 2004

GE Cour de justice, 2004-12-23, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_2217_2004

FR: GE_GERICHTE A/2217/2004 du 23 décembre 2004

IT: GE_GERICHTE A/2217/2004 del 23 dicembre 2004

Regeste

Notification | LP.17.2, LP.66.4.1, LP.67.1, LP.52 et LP.66.1

Erwägungen

E. 1

Déclare recevables, au sens des considérants, les plaintes A/2217/2004 de M. _____ et A/2331/2004 de G_____ Sàrl en liquidation formées respectivement les 1^{er} et 15 novembre 2004.

E. 2

Les joint en une même procédure. Au fond :

E. 3

Rejette la plainte A/2331/2004 de G_____ Sàrl en liquidation .

E. 4

Raye du rôle la plainte A/2217/2004 de M. H_____ commeétant sans objet.

E. 5

Déboute les parties de toutes autres conclusions. Siégeant : M. Raphaël MARTIN, président ; Mme Magali ORSINI et M. Olivier WEHRLI, juges assesseurs. Au nom de la Commission de surveillance : Cendy RENAUD Raphaël MARTIN Commise-greffière :
Président : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par lettre signature aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.